

COPIL n°2 – Réalisation du DOCOB de la ZPS « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin »

COMPTE-RENDU 31 MARS 2016 (14H) CENTRE CULTUREL ET SPORTIF, BERGHEIM

MAÎTRE D'OUVRAGE	DREAL ACAL	
PROJET	Réalisation du DOCOB de la ZPS « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin »	
PARTICIPANTS	<p><u>C. MARX</u> (Préfecture 68) <u>A. REINSTEHLER</u> (Préfecture 68) <u>C. BOUQUIER</u> (DREAL ACAL) <u>C. FALLER</u> (DREAL ACAL) <u>C. BUISSON</u> (Conservatoire Botanique) <u>P. BIHL</u> (Mairie de Bergheim) <u>J.-P. KLEIN</u> (Mairie Jepsheim) <u>M. KUPFEL</u> (Mairie Grussenheim) <u>F. JOST</u> (Mairie Colmar/Colmar Agglomération) <u>M. ROLLI</u> (CRPF) <u>G. ROLLI</u> (Mairie Bergheim) Nom non communiqué (Mairie de Wickerschwihr) <u>J.-C. CHRISTEN</u> (Club Vosgien) <u>C. DURR</u> (Mairie de Holtzwihr) <u>E. PROANO</u> (Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) <u>G. GODINAT</u> (BUFO) <u>D. HERRMANN</u> (ONEMA)</p>	<p><u>R. HARNIST</u> (ONCFS Alsace-Lorraine) <u>J.-P. MARCHAND</u> (DDT 68) <u>P. SIGWALT</u> (LPO Alsace) <u>E. BRUNISSEN</u> (LPO Alsace) <u>E. ZAHND</u> (Office National des Forêts d'Alsace) <u>M. JEANNINGROS</u> (Chambre d'Agriculture) <u>R. BURGIS</u> (Association de Sauvegarde des Patrimoines Ried Alsace) <u>G. MARLER</u> (Club Vosgien) <u>V. DEPARIS</u> (Brigades Vertes Colmar) <u>Y. MEINARD</u> (Gereco) <u>M. LELIEVRE</u> (Gereco) Excusés : M. le Président du Conseil Départemental du Haut-Rhin, M. le Maire de Saint-Hippolyte, M. le Maire d'Illhaeusern, M. le Directeur Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin, M. le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé, M. le Président de l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin</p>

ORDRE DU JOUR

Présentation des résultats de la phase 1 (État des lieux et Diagnostic) de la mission d'élaboration du Document d'Objectif de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR4213813 « Ried de Colmar à Sélestat, Haut-Rhin »

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION

• Organisation de la réunion

La réunion est organisée au Centre Culturel et Sportif de Bergheim, avec support vidéoprojeté.

Elle s'articule en 3 temps :

- Introduction par M. Marx, Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin
- Présentation avec support powerpoint (disponible en téléchargement sur le site internet de la DREAL) par le Bureau d'Études
- Discussion avec l'auditoire
- Verre de l'amitié offert par la ville de Bergheim

• Déroulé et contenu de la réunion

• Introduction par M. Marx, Secrétaire Général de la Préfecture

M. Marx rappelle succinctement les principaux éléments du contexte de la présente étude. Il rappelle en particulier que c'est l'État (DREAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) qui pilote cette démarche, dans le cadre de laquelle un premier préCOPIIL a été réalisé le 18 septembre 2014 à Holtzwihr. Il passe ensuite la parole à Cécile Bouquier (Adjointe au chef de service Milieux et Risques Naturels, chef du pôle « Espaces remarquables » de la DREAL ACAL), qui introduit brièvement le bureau d'études Gereco.

• Présentation par le bureau d'études Gereco

Le bureau d'études présente les résultats préliminaires de son travail, par un exposé articulé comme suit :

- *Rappels du contexte Natura 2000, du complexe Rhin-Ried-Bruch, et de la ZPS*
- *Méthodologie utilisée pour la réalisation du diagnostic*
- *Résultats du diagnostic biologique : présentation des cortèges d'espèces d'intérêt communautaire présents, principaux habitats utilisés par l'avifaune, tendances et état de conservation globale des populations.*
- *Résultats du diagnostic socio-économique : principales activités humaines au sein de la ZPS*
- *Bilan du diagnostic : interactions positives et négatives entre les activités humaines et les objectifs de conservation de l'avifaune*
- *Présentation du contenu de la phase 2 à venir : construction du programme d'action*

• Questions des participants

M. Christen (Club Vosgien) demande quelle était la place de la culture du tabac au sein du Ried dans le passé, et si l'on possède une connaissance de l'utilisation que pouvait être faite de ces cultures par l'avifaune. Plusieurs intervenants font part de leurs connaissances locales, mais l'absence totale de culture du tabac à l'heure actuelle sur le Ried amène à la conclusion qu'en vue de définir l'action future la réflexion sur le tabac est peu prometteuse.

Mme Jeaningros (Chambre d'agriculture) demande sur quelles données s'est basé le bureau d'études pour la partie agricole du diagnostic socio-économique, et notamment leur ancienneté. Le bureau d'études rappelle que ce sont les données du Registre Parcellaire Graphique (2012) qui ont été utilisées, en respect des exigences inscrites au Cahier des Charges de la mission. À l'opportunité, quand les prospections de terrain ont permis aux intervenants du Bureau d'études de repérer des erreurs dans cette version du RPG, elles ont été corrigées pour le rendu cartographique de la mission, mais le Cahier des Charges ne prévoyait pas de recherche spécifique des erreurs du RPG.

Mme Rolli (Mairie de Bergheim et agricultrice) fait remarquer qu'au regard des chiffres présentés, il semble que le nombre d'espèce d'intérêt communautaire fréquentant la ZPS soit en augmentation, et que la situation générale apparaît plus optimiste que de premier abord. M. Sigwalt (LPO Alsace) répond que l'augmentation apparente du nombre d'espèces ces dernières années est davantage liée à l'amélioration des outils de suivi existants. De plus, même si le nombre d'espèces était en augmentation, il s'avère que les tailles des populations de certaines espèces sont en chute libre. Le bureau d'étude insiste sur la nécessité de regarder en face les aspects négatifs du diagnostic, tout en soulignant les aspects positifs, qui incitent à un optimisme lucide et constructif.

M. Durr (Mairie de Holtzwihr) rappelle la problématique liée à l'irrigation des cultures : les prélèvements en eau réalisés dans la nappe à proximité des ruisseaux phréatiques ont pour effet d'augmenter le risque d'assèchement temporaire de ces derniers (en période estivale notamment). Le bureau d'étude abonde dans ce sens et rappelle que cette problématique est bien présente dans le diagnostic. De plus, le bureau d'études rappelle que le service régional de l'Il a tenu à participer aux ateliers thématiques pour apporter ses connaissances sur le sujet.

M. Herrmann (ONEMA) demande s'il y a actuellement un suivi et/ou des actions menées sur les espèces invasives au sein de la ZPS dans le cadre de la réalisation du DOCOB. Mme. Proano (Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine) répond que compte tenu de la difficulté de lutte contre les espèces invasives, les actions se limitent à éviter l'arrivée de nouvelles espèces au sein de la zone, et à contenir dans la mesure du possible les populations d'espèces implantées dans la ZPS. Le bureau d'étude souligne la pertinence des deux remarques : les prospections de terrain ont permis de constater l'ampleur des invasions biologiques sur le Ried. Cependant, il souligne que la méthode déployée dans le cadre d'un état des lieux diagnostic Directive Oiseaux n'est pas réellement adaptée pour recueillir les données pertinentes pour définir des mesures de gestion focalisées sur les enjeux invasives. Une note positive est introduite par l'évocation de la nouvelle Directive européenne sur les espèces invasives qui devrait sous peu permettre le déploiement d'actions adaptées à ces enjeux.

M. Jost (Ville de Colmar / service environnement) fait état du problème rencontré depuis quelques années par la ville concernant la gestion des populations urbaines de Corbeau freux, et demande aux participants si des pistes d'actions existantes sont connues. M. Sigwalt (LPO Alsace) répond que l'augmentation des populations de corbeaux freux est une tendance européenne, qui trouve probablement ses origines dans le retournement progressif des prairies au profit des cultures (il semble que les sols labourés soient très attractifs pour cette espèce, à la différence des espaces prairiaux). Il ajoute que les populations de corbeaux freux s'implantent désormais au cœur des villes afin de se protéger des actions de destructions qui ont été mises en place par le passé sur les populations qui s'établissaient dans les campagnes.

M. Bihl (Maire de Bergheim) fait état du constat de la disparition progressive des prairies au profit de la culture céréalière, et demande si compte du contexte économique et agricole national, il existe des solutions concrètes pour inverser la tendance. Le bureau d'études souligne la pertinence du constat formulé, qui est effectivement un des points-clés des conclusions de l'état des lieux diagnostic. Dans le prolongement de cette idée, il insiste sur le fait que c'est tout l'enjeu de la phase 2 de cette mission que de mettre à contribution toutes les intelligences pour identifier des solutions dans un contexte sur lequel pèse de nombreuses contraintes, en particulier réglementaires et économiques, qui font que le cadre d'action Natura 2000 n'est pas un outil omnipotent.

Mme Rolli fait remarquer que, compte tenu de la modification récente de la PAC (et notamment du fait qu'une prairie non-retournée depuis 5 ans ne peut plus l'être), les prairies résiduelles au sein de la ZPS sont désormais protégées. Elle soulève également le problème des inondations d'été qui ont un impact négatif sur la production herbagère du Ried (odeur désagréable du foin, perte d'appétence...). Il semble que cela soit un frein important à la volonté des agriculteurs de maintenir des prairies. La prévention des inondations estivales permettrait de produire à nouveau un foin de qualité, et pourrait ainsi constituer un facteur incitatif important.

M. Brunissen (LPO Alsace) explique que certains pays européens (Allemagne notamment) ont reconquis leurs espaces prairiaux en créant des filières locales d'exploitation de l'herbe-énergie (utilisation de la biomasse pour produire de l'électricité). Cette méthode permet à la fois de valoriser les espaces prairiaux et les zones humides (utilisation de la biomasse du roseau). Mme. Proano répond que la Région et la Chambre d'agriculture ont initié des études sur la valorisation de la filière herbagère du Ried (dans le cadre du Ried de l'Il). A l'heure actuelle, la contractualisation de MAET est un des outils des plus efficaces pour pérenniser les surfaces en herbe de la ZPS. M. KUPFEL (Mairie de Grussenheim) souligne le point que l'indemnisation n'est pas forcément une solution sur le long terme pour la reconquête des espaces prairiaux.

Dans le prolongement de la remarque précédente, la LPO insiste sur la problématique des sangliers, dont les impacts sur l'avifaune s'avèrent réels. Le bureau d'études rassure à cet égard l'association, en rappelant que la problématique n'a pas été négligée dans le rapport et fera, dans l'élaboration du programme d'action, l'objet d'une attention à la hauteur des enjeux.

- Clôture de la réunion

M. Marx (Préfecture) remercie l'équipe de travail pour sa présentation et clôture alors la réunion. M. Bihl (Maire de Bergheim) invite les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

DÉCISIONS

- *Aucune*

ANNEXES

- *Support de présentation (powerpoint) utilisé par le Bureau d'Études et tome 1 du DOCOB disponible sous :*
<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/ried-de-colmar-a-selestat-haut-rhin-zps-a248.html>

Rédigé par Maël LELIEVRE (Gereco)

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général
Le Secrétaire Général

Christophe MARX